



Engagement de militant et distance scientifique

Khaoula MATRI

Maître assistante à l'Université de Sousse - Tunisie

Honorée par l'invitation à témoigner dans le cadre de la journée que l'Université Lyon2 consacre au parcours de Chérif Ferjani, je me sens émue et submergée par une foule de souvenirs des moments passés avec mon professeur à qui je dois beaucoup sur le plan du savoir et du savoir être.

Mon témoignage ne peut être qu'une perception subjective et partielle des rapports professionnels et humains qui m'unissent à mon professeur et ami Chérif Ferjani. Mon émotion est d'autant plus grande que je me rends compte, à travers les autres témoignages que je viens d'entendre, que je ne suis pas la seule à avoir bénéficié de son soutien qui, je le précise, ne se limite pas au seul travail d'encadrement.

La publication de son récit autobiographique, *Prison et Liberté*, avant l'organisation de cette journée d'hommage, a aiguisé ma curiosité pour découvrir les personnes qui ont eu la chance de partager le parcours de Chérif. L'ouvrage *Prison et Liberté* témoigne d'une capacité de tolérance et de modestie remarquable. C'est le récit d'un militant de gauche qui a eu le courage de l'autocritique sans rancune ni amertume ; une des contributions éclairant l'histoire de la gauche en Tunisie et préservant la mémoire collective, à travers un témoignage personnel

sincère et soucieux du moindre détail. Ce livre, est différent de ses écrits scientifiques. On y retrouve l'humour de Chérif Ferjani. On voyage à travers ses aventures. On partage avec beaucoup d'émotion les moments difficiles qu'il a traversés.

De l'enfant nomade au prisonnier politique de gauche à l'époque de Bourguiba, avant de devenir Professeur des universités, le parcours est atypique et témoigne d'une volonté qui suscite l'admiration. Nomade et cosmopolite, il a un réservoir d'énergie inépuisable. Défenseur infatigable de la justice et des droits universels partout dans le monde, il est homme de parole. Son camarade Hichem Abdessamad souligne cette qualité que j'ai eu l'occasion de connaître de près et dont j'ai éprouvé les implications. Il dit ce qu'il pense et tient ses promesses coûte que coûte. Mohamed Chérif Ferjani est aussi féministe, défenseur de l'égalité des sexes et de l'universalité des droits humains, dans le cadre d'une vision qui croit au progrès. C'est un islamologue alliant connaissance des textes et de leurs contextes à une démarche comparatiste méfiante à l'égard de l'essentialisme et de l'ethnocentrisme: C'est l'image que je garde des années où j'ai côtoyé Mr. Ferjani, de 2011 à aujourd'hui.

Comment j'ai rencontré Chérif Ferjani

Ma première rencontre avec Chérif était au cours de sa délégation de CNRS



à l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC) en 2012. Le premier contact était dans les jardins de l'institut, après le pot de bienvenue qui a été organisé pour son arrivée. Une collègue m'a chuchoté en me disant: *«Essaye de lui parler, c'est quelqu'un de très gentil et il aide beaucoup les étudiants ! En plus il a des écrits qui sont au cœur de ton sujet de thèse.»*. Ce n'est pas tombé dans l'oreille d'une sourde. Je ne sais pas comment j'ai eu le courage d'aborder ce Professeur que je ne connaissais ni d'Eve ni d'Adam en lui disant : *«Vous m'êtes tombé du ciel !»*. Quelques mots au sujet de la thèse que je préparais ont suffi pour susciter son intérêt. Nos conversations se sont multipliées à un rythme de travail régulier et exigeant. Chaque fois, il m'orientait vers des questions qui m'aidaient à préciser les termes de ma problématique et à mieux définir mes objectifs. Avant de le rencontrer, ma recherche partait dans différentes directions que je n'arrivais pas à concilier. Une amie à qui je demandais souvent conseil m'a fait cette remarque qui résume bien son apport : *« Ton projet comportait trois thèses ; il t'a aidée à en faire une ! »*

Outre son apport pédagogique, ses écrits relatifs à ma problématique m'ont énormément aidée. Être encadré par Mr. Ferjani est une chance et un bonheur, malgré les rudes remontrances auxquelles il est difficile d'échapper avec lui. Bien que n'étant pas mon directeur de thèse, il l'a relue, corrigée, aidé à son élaboration et joué un rôle décisif dans son aboutissement ; il a été le témoin principal de sa naissance.

Les séances de travail avec lui étaient un peu dures. Perfectionniste, il est aussi exigeant avec lui-même qu'avec ses étudiants. Cherif ne laisse rien passer, ne tolère même pas les fautes d'inattention, discute un point-virgule mal placé, un espace de plus entre deux mots, la mise en forme

d'un paragraphe ou d'un texte, la structure d'une phrase, les règles des notes de bas de page, etc. Rien n'échappe à sa vigilance. Par contre, il n'impose aucune idée ; il invite à la réflexion, perturbe les évidences, questionne et bouscule les convictions. Pour lui, la réflexion scientifique commence par l'autocritique et la remise en cause de ses propres certitudes. Ma thèse a été publiée grâce à ses encouragements et sur sa recommandation. Je l'en remercie ainsi que Mr. Mohamed Sghir Janjar, ici présent, pour son soutien et son appui aux jeunes chercheurs.

La pédagogie de Chérif ne se manifeste pas seulement à travers l'argumentation serrée à l'appui de la lecture critique du travail de ses étudiants et des suggestions pour aller plus loin dans la réflexion, mais aussi à travers l'humour avec lequel il raconte des scènes de la vie quotidienne, ses anecdotes rapportées de différents pays pour mettre à nu les contradictions de la réalité sociale, des idéologies ou des discours de toutes les tendances. Ces histoires, voire ses blagues, amènent à réfléchir sur des détails qui bousculent les idées figées et montrent le ridicule de la pensée dogmatique aussi bien des fondamentalistes que de ceux qui les critiquent. Le souci de soumettre les concepts à l'examen critique, en les confrontant aux faits, s'appuie sur un rappel permanent des contextes entourant l'avènement et l'évolution des idées, des systèmes, des traditions et des différentes doctrines étudiées. Dans ses livres comme dans ses articles, ses contributions à des ouvrages collectifs, ses interviews ou ses interventions dans les médias, notre politologue et spécialiste des mondes arabes et musulmans appelle sans cesse à la relativisation des différentes conceptions et théories. C'est ce que je vais essayer de montrer à travers ses écrits concernant la question du voile et la



discrimination à l'encontre des femmes au nom de la religion.

La question du voile féminin entre l'engagement du militant/féministe et l'approche scientifique

Les écrits de Chérif Ferjani au sujet de la question du voile attirent l'attention sur la diversité de ses usages dans les différents pays, les différentes formes de son instrumentalisation et de sa politisation, sur la violence qu'il représente en tant que symbole de discrimination et de culpabilisation des femmes. Chérif analyse cette question selon une approche mobilisant les apports des différentes disciplines pour montrer que le port du voile n'est pas propre à une religion, à une culture, à une société et qu'il n'est que l'une des formes de discrimination contre les femmes à travers les époques et les différentes aires géographiques. La relativisation et la lucidité dans l'emploi des concepts constituent la clé d'une rigueur implacable. Je me rappelle de deux mises au point qui revenaient sans cesse dans ses commentaires critiques : « On ne dit pas voile islamique, mais voile dit islamique ! On écrit islam, avec « i » minuscule et non majuscule ; l'islam est une religion comme les autres. Est-ce qu'on écrit judaïsme ou christianisme avec une majuscule ? » C'est ainsi que j'ai compris pourquoi il insiste tant, dans sa thèse comme dans tous ses autres écrits, sur les préjugés qui sont à l'origine de la thèse présentant l'islam comme une exception. Pour Chérif Ferjani, les phénomènes complexes, comme la question du voile, ne peuvent être abordés convenablement qu'à travers une vision croisant les apports de différentes disciplines. Mon approche socio-anthropologique du voile féminin l'intéressait pour enrichir l'approche politique qui est la sienne. Tout en critiquant les insuffisances de mon travail, il m'encourageait en me disant que mon travail lui a énormément

apporté au niveau de la compréhension des perceptions et des pratiques corporelles des femmes tunisiennes voilées. Cela me mettait en confiance et me motivait pour aller plus loin. J'étais très contente de le voir apprécier mes apports tout en critiquant mes limites.

Son rejet de la thèse de l'exception islamique procède d'une approche comparative des traditions religieuses, de leur instrumentalisation politique et idéologique pour légitimer et consolider le système patriarcal dans les différentes sociétés de cultures musulmanes comme dans d'autres sociétés. Dans les mondes de l'islam, la discrimination à l'égard des femmes procède, selon son approche, d'une interprétation juridico-politique de la charia et de la dimension normative de la religion.

Le phénomène du voile dit islamique a suscité une polémique entre scientifiques, politiciens, théologiens, féministes et autres acteurs. Le débat a pris différentes directions : l'utilité sociale du voile et ses significations, les droits de la femme « en islam », dans les sociétés arabes et occidentales et sous les différents régimes politiques, etc. Entre oppression des femmes et spécificité de l'islam, les controverses tournaient autour de la spécificité culturelle, des droits universels et de l'identité. A partir d'une approche comparative, Chérif Ferjani analyse les attitudes au sujet de cette question en les inscrivant dans le cadre de l'analyse du rapport entre le politique et le religieux dans les pays musulmans comme ailleurs, et en rappelant sans cesse que le voile n'est pas propre à la religion islamique. En partant de l'usage de la religion dans le discours et les pratiques politiques, notre islamologue - politologue construit une typologie classant les pays islamiques en trois catégories :

- les pays dont les pouvoirs publics s'appuient sur les traditions religieuses et coutumières, comme en Arabie Saoudite



où les théologiens développent un discours rigoriste au sujet du voile ; dans ces pays, le port du voile n'a jamais disparu et l'urbanisation a contribué à son extension aux zones rurales,

- les pays qui ont connu une certaine évolution et un progrès au niveau des droits des femmes (comme l'éducation, le travail, l'investissement de l'espace public et la participation des femmes dans la vie publique) avant de vivre, à partir des années 1970, une régression remettant en cause les acquis de l'émancipation féminine sous la pression

de la montée des mouvements islamistes, à l'instar du Soudan, de l'Afghanistan, de l'Iran et, plus tard, de l'Iraq, après l'invasion des Etats-Unis ; dans ces pays le port du voile a été réimposé, les femmes sont interdites de toute participation dans la vie publique, et privées de leurs droits à l'espace public (dans le cas de l'Afghanistan, c'est encore pire, puisque les femmes sont interdites même des soins médicaux assurés par des médecins hommes),

- les pays où le voile a été interdit, comme en Turquie et en Tunisie, au nom de





la modernisation et de la promotion du statut des femmes. Dans son analyse du troisième cas de figure, Chérif Ferjani établit un lien entre l'échec de la modernisation sociétale et la corruption qui s'est développée à la faveur de l'évolution autoritaire du pouvoir politique ; la montée des islamistes a profité des échecs consécutifs à cette évolution pour remettre en cause les différents aspects de cette modernisation, dont en particulier les droits des femmes.

Dans le cas tunisien, qui est le terrain de ma recherche, les islamistes ont dénoncé, et continuent jusqu'à présent, mais de façon plus détournée, à mettre en cause, le Code du Statut Personnel en prétendant qu'il va à l'encontre des traditions religieuses et qu'il a imposé à la société des conceptions qui lui sont étrangères. La contestation de l'abolition de la polygamie et de la répudiation, et la remise en cause des droits inédits acquis par les femmes et encore inconcevables dans d'autres pays musulmans, étaient la porte d'entrée des islamistes tunisiens pour attaquer le pouvoir en place. En critiquant l'idéologie des islamistes et les fondements du système patriarcal, l'approche de Chérif Ferjani nous révèle la figure du militant de gauche et du féministe qu'il revendique et assume sans se départir du regard scientifique attaché à dévoiler les contradictions des systèmes politiques, les limites des discours idéologiques, les failles et les impasses de tout système théocratique. Par ailleurs, il montre comment les mouvements de l'islam politique usent de la violence symbolique pour atteindre leur objectif en instrumentalisant le voilement des femmes dans leur bataille contre leur adversaire. Il ajoute que « ... *la violence symbolique n'est pas le seul moyen dont usent les mouvements de l'islam politique pour parvenir à leur fin. Nous avons en Algérie, au Maroc, à certains moments en Tunisie* »¹.

Son approche de la question du port du voile tient compte des différences entre les contextes sociaux et culturels et les régimes politiques dans lesquels il est prôné ou dénoncé. Ainsi, en abordant la question du port du voile en France, il a tenu à se démarquer des amalgames entretenus par les adversaires comme des partisans du voile en invitant à la prudence qu'exige une approche scientifique de ce phénomène loin des préjugés des uns et des autres. Tout en précisant que le port du voile ne relève pas des obligations évidentes de la religion, il invite à tenir compte du caractère équivoque des normes religieuses et de la tolérance nécessaire vis-à-vis des différentes interprétations et façons de vivre ces normes. C'est ainsi que nous devons tenir compte des différents niveaux de lecture d'un phénomène complexe comme le port du voile en distinguant le signe et les significations qui lui sont accordées dans les différents contextes.

Son approche des questions relatives aux spécificités culturelles, à la liberté de conscience et à la laïcité apaise la polémique. La notion de laïcité est élaborée à *partir des exigences du vivre ensemble* sans sacrifier l'universalité des droits humains, que ce soit en ce qui concerne les libertés inaliénables ou par rapport au principe d'égalité, sans concession aux spécificités culturelles, quelles que soient les traditions religieuses au nom desquelles l'universalité de l'humain et de ses droits est contestée. Les écrits et les interventions médiatiques de Chérif Ferjani, sur ce sujet, constituent une passerelle invitant les partisans de la laïcité et des droits humains, d'un côté, et les adeptes des différentes traditions religieuses, de l'autre, à un « vivre ensemble » respectant les différences sans toucher à la liberté de chacun(e) et à l'égalité de tou(e)s, et acceptant l'Autre dans la diversité de ses appartenances, sans le stigmatiser.



L'exigence du scientifique se maintient malgré l'engagement militant du défenseur infatigable des droits humains. Il analyse l'attitude des protagonistes du débat entre partisans du port du voile, au nom de la liberté religieuse, et adversaires de cette pratique, au nom de la laïcité, en montrant les limites de chaque approche, voire de chaque idéologie, du point de vue du nécessaire respect des droits humains.

Le contexte dans lequel la question du voile a émergé et la subjectivité des individus qui le revendiquent, ou le contestent, sont pris en compte dans le cadre d'une analyse fine et nuancée. Par ailleurs, cette relativisation nécessaire à l'approche scientifique, invite les chercheurs à aller toujours plus loin dans la quête du sens renouvelable et inépuisable des phénomènes sociaux complexes, en s'armant des meilleurs outils méthodologiques et en restant à l'affût des nouvelles productions scientifiques. Dans mes recherches concernant le corps voilé du point de vue des représentations et des pratiques corporelles des Tunisiennes voilées, l'approche de Chérif Ferjani m'a permis de voir avec d'autres « lunettes », que celles que j'avais, d'élargir par là ma vision de ce phénomène qui traverse les cultures, les religions, les époques et les sociétés. Ainsi, le croisement des différentes disciplines des sciences sociales, auquel il m'a initiée, a été fécond et riche pour la réalisation de ma thèse comme pour la poursuite de mes travaux sur les questions relatives à l'espace public, au droit des femmes, aux significations du voile, ou des voiles, selon le contexte et les enjeux tacites.

Je dois à l'encadrement de Chérif Ferjani une plus grande attention à la relativisation, à la contextualisation des phénomènes inhérents aux réalités sociales des pays musulmans, à la prise en compte de la pluralité et de la diversité de l'islam. Quand

on a travaillé avec lui, on ne peut oublier cette précision, ce qu'il tient toujours à rappeler avec insistance : « *Il y a autant d'islams que de musulmans ; la religion, quelle qu'elle soit, n'existe que par ses adeptes !* ». Il invite constamment à redéfinir les concepts en les confrontant aux faits et aux contextes de leur élaboration. Dans cette même perspective, le pédagogue qu'il est me rappelait l'importance de l'usage précis et rigoureux des notions pour éviter le « dérapage » de l'essentialisme et les discours des fondamentalistes. Ceci s'applique aussi aux significations des différents voiles dits islamiques comme *burqa*, *niqâb*, *hijâb*, *khimâr*, etc. C'est ainsi que nous avons consacré de longues discussions au sujet du (des) sens accordé(s) à la pratique du voile en Tunisie, comme ailleurs, aux différentes significations stratifiées (religieuse, sociale, culturelle, identitaire, politique, etc.) de cette pratique, aux convictions religieuses qui les portent, selon le rôle, le statut, le contexte et le parcours personnel des femmes.

Pour conclure, je me permets de m'arrêter un peu sur le rôle du père « démocrate » et de l'ami que j'ai trouvés en lui. Il ne serait pas de trop de rappeler ici le sens qu'a Chérif d'unir les gens pour défendre une cause qui lui semble importante, de favoriser les rencontres et le « vivre ensemble », de tisser des liens entre les personnes qu'il aime et qui ne se connaissent pas, d'aider ses amis et surtout ses étudiants, etc. Il mobilise sa famille et ses amis, et continue à le faire, pour rendre toutes sortes de services à ses étudiants. Plusieurs doctorants et docteurs de différentes nationalités, cultures, croyances et convictions sont devenus des enfants Ferjani. C'est là une preuve de plus de la tolérance et du respect du droit à la différence chez un homme attaché par-dessus tout à l'universalité de l'humain et de ses droits ■





1. M.C. Ferjani, « Usages et gestion politiques du voile », dans *Les voiles dévoilés*, Edition Lyonnaise d'Art et d'Histoire, Lyon, 2008, pp.110-116 (Voir aussi les ouvrages de M.C. Ferjani où il aborde cette question dont notamment *Islamisme, laïcité et droits humains*, Amal Edition 2012, *Le politique et le religieux dans le champ islamique*, Fayard 2005.

